

CYCLE JOURNÉES DE PRÉVENTION

Les journées de prévention des risques professionnels sont gratuites et bénéficient du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.



Document unique : anticipez vos futures obligations

jeudi 13 janvier 2022 | 9.15 - 17.15 | Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine

Programme

Pourquoi évaluer les risques professionnels

Contexte réglementaire

Enjeux

Vocabulaire

Principes généraux de prévention

Responsabilités et sanctions

Acteurs de la démarche

Méthodologie d'évaluation des risques

Choix du périmètre

Principaux risques professionnels

Détermination des risques et de l'exposition

Élaboration du Document unique et du plan d'action

Structure du Document unique

Suivi et mise à jour

Identification des objectifs, des indicateurs de performance

Mise à jour

Intervenante

Emmanuelle Brocchi, Responsable Pôle Développement Durable, Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine

Contact information

Lydie Gautier | 02 99 87 42 98 | lydie.gautier@ue35.fr